TRANSPORTS

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Port de commerce de Lorient : la Région s'inquiète du prolongement du conflit

Communiqué de presse de Gérard Lahellec, Vice président en charge de la mobilité
4 novembre 2011

La Région Bretagne, propriétaire du port de Lorient depuis janvier 2007, et donc autorité concédante de cette infrastructure dont la gestion est concédée à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan, s'inquiète du prolongement du conflit social opposant les grutiers à leur employeur.

Cette situation de tension récurrente, qui compromet gravement le fonctionnement portuaire et l'économie globale des entreprises utilisatrices du port, contrarie lourdement les efforts importants engagés par la Région pour moderniser et développer le port ; ce sont ainsi plus de 3O Millions qui ont été investis récemment pour moderniser le port de commerce et permettre l'accueil de navires de grande capacité.

Sans s'immiscer dans les relations sociales entre son concessionnaire et ses salariés, la Région Bretagne met tout en œuvre pour prendre en considération toutes les situations pouvant découler de l'évolution des législations sociales, dès l'instant que celles-ci peuvent avoir une incidence sur le contrat de concession. L'objectif de la Région est donc de permettre à son concessionnaire d'assurer dans de bonnes conditions son contrat de gestion tout en préservant l'exemplarité sociale pour laquelle il s'est engagé.

S'agissant plus particulièrement du conflit qui oppose la CCI à ses salariés, une partie de celui-ci porte sur la mise en œuvre d'un accord sur le régime des retraites spécifique (négocié sans les Régions dépositaires des ports décentralisés) prenant en considération la pénibilité du travail des catégories de personnels impliqués dans le conflit.

Depuis trois semaines, la Région Bretagne a fait connaître sa totale disponibilité pour engager un processus de négociation consistant à prendre en considération la globalité du problème en visant le double objectif de l'efficacité économique et de l'exemplarité sociale pour l'ensemble de ses ports et pour le port de Lorient, en particulier.

Dans un contexte caractérisé par une aggravation de la tension sociale sur le port, ces propositions restent plus que jamais d'actualité.